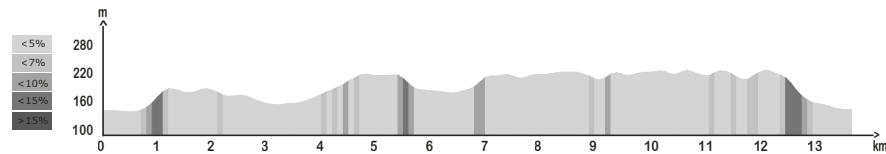




LE MONT LIGEON

(extrait du Topoguide VTT en forêt domaniale de Réno-Valdieu)

Ponctué de quelques déclivités, ce parcours est idéal pour tester vos capacités physiques sur une distance raisonnable.



INFORMATIONS PRATIQUES



Départ :

Parking de la salle omnisports de La Chapelle-Montligeon

Longitude : 0.64974

Latitude : 48.48428



Altitude min : 148 m



Altitude max : 236 m

CODE DE BONNE CONDUITE

Emprunter les circuits balisés, pour votre sécurité et par respect des propriétés privées.

Observer le code de la route.

Maîtriser sa vitesse et avertir de son arrivée dans les zones sans visibilité.

Céder le passage aux randonneurs équestres et pédestres, ralentir à leur approche et les dépasser avec précaution.

Respecter la nature.

Passer à distance des animaux pour ne pas les effrayer.

En toute occasion, se montrer discret et courtois.

LE CIRCUIT



Longueur : 16 km



Difficulté : facile



Balisage :



Tourner à droite



Tourner à gauche



Continuer tout droit



Attention : En période de chasse (fin septembre à fin février), soyez très vigilants. Renseignez-vous auprès de l'ONF pour connaître le calendrier des jours de chasse en forêt domaniale ou auprès de l'Office de Tourisme.

DESCRIPTIF DU PARCOURS

Gagner les tennis, prendre à droite. Après le pont sur la Villette, à gauche, direction le Moulin d'Yon. Traverser la rivière sur une passerelle.

1 km L'Hôtel Baudray. Monter à droite un chemin creux débouchant sur la D628. La traverser. Contourner le terrain de camping et gagner la D213.

1,7 km Prendre un chemin sableux au pied du Montligeon. À un carrefour, descendre à gauche. 600 m plus loin, tourner à droite et suivre le chemin de la Petite Vallée.

3,4 km La Cosnardière. Abandonner le chemin empierré pour un chemin de terre débouchant à l'Hôtel aux Anglais.

4,3 km Regagner la D213. La traverser pour rejoindre le GR22. Peu après les Quatre Vents, abandonner le GR et tourner à droite.

5,7 km La Croix Fourmi. Poursuivre par un chemin creux caillouteux : il descend jusqu'au hameau du Courthenou où l'on retrouve le GR22. À gauche.

6,6 km L'Être Blossier. Descendre à droite. Passer à gué le ruisseau et remonter progressivement par un sentier raviné.

7,3 km À une croisée de chemins, remonter

sur le plateau en suivant le GR par la droite (pente raide). Rejoindre la D213 en suivant le fossé domaniale.

8,6 km Traverser la D213. Séparation des circuits Bleu et Noir. Continuer le GR à gauche. Gagner la RF de Maison-Maugis. À gauche.

9,5 km Carrefour de la Gibonnière. Traverser la D213 et par la route forestière de Monceaux, rejoindre le carrefour de la Haslerie. À gauche. Jonction des circuits Bleu et Noir.

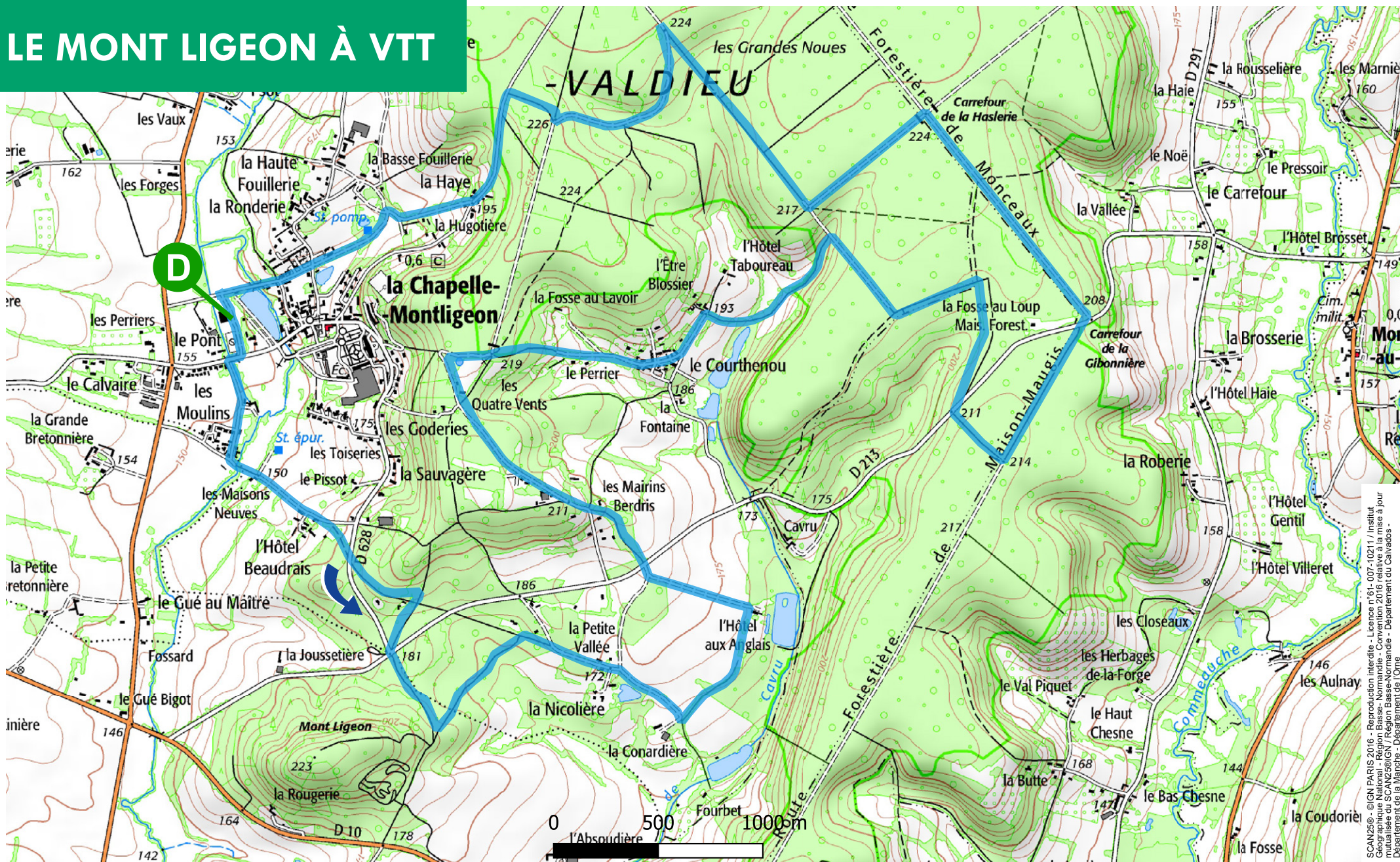
11 km Arrivé à une clairière, prendre à droite une route forestière. Parcours technique alternant montée et descente sur terrain gras.

11,9 km À la rencontre d'une route empierrée, prendre à gauche. Longue descente, puis montée. En haut de côte, à droite, puis aussitôt à gauche. Traverser une parcelle plantée en résineux et déboucher sur la route forestière de Montligeon. À gauche. Sortir de la forêt. Attention ! descente rapide.

13,4 km La Haye. Dans ce hameau, prendre à droite un beau chemin qui, après une bifurcation à gauche, rejoint le point de départ.



LE MONT LIGEON À VTT



SCAN25® ©IGN PAB/S 2016 - Reproduction interdite - Licence n°81-007-10921/ Institut
Géographique National - Région Basse-Normandie - Conventioin 2016 relative à la mise à jour
mutualisée du SCAN25©IGN / Région Basse-Normandie - Département du Calvados -
Département de la Manche - Département de l'Orne



Conseil départemental de l'Orne - Tourisme 61
Tél 02 33 28 88 71
www.ornetourisme.com
www.randonnee-normandie.com

Parc naturel régional du Perche
Tél 02 33 85 36 36
www.parc-naturel-perche.fr